



**Invitation presse**  
**Accréditation obligatoire**

## **Assises des Centres de Santé : quel avenir pour les centres de santé ?**

Mercredi 6 mars 2023 à 14h – 3 rue de Lobau (Salons de l'Hôtel de Ville)

**Avec une démographie médicale qui fait désormais de Paris une zone de tension notamment en raison des prévisions de départs à la retraite des professionnels de santé et un vieillissement de la population laissant présager une hausse des besoins en santé, la Ville est engagée pour préserver l'offre de santé locale tout en poursuivant la lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé. À cette fin, Paris organise les premières assises des centres de santé associant acteurs de l'offre de soins et institutionnels (Ville de Paris, ARS, CPAM).**

Paris, à l'instar de nombreuses collectivités, fait face à des évolutions démographiques et à une dynamique des besoins en santé des populations qui exige d'adapter l'action publique afin de garantir l'effectivité de l'accès au soin de toutes et tous. Déjà engagée que ce soit par le développement de nouveaux centres de santé municipaux ou par son soutien aux professionnels de santé libéraux à travers son programme Paris Med' lequel facilite la primo-installation de jeunes médecins en secteur 1.

Avec 7 centres de santé municipaux, 24 centres de santé sexuelle, 3 centres médico-sociaux et 7 centres de vaccination réalisant 150 000 consultations médicales par an, la Ville de Paris et ses professionnels salariés constituent un acteur majeur de l'offre de soin de ville sur le territoire parisien. Malgré ces efforts, d'importants défis persistent pour garantir l'accès aux soins : la Ville de Paris ne compte que 68% de généralistes en secteur 1 contre 90% en France métropolitaine et seulement 20% de spécialistes en secteur 1 ; de nombreux centres de santé associatifs, privés non lucratif voire privés font état de difficultés financières

Afin de partager les difficultés, de croiser les regards et de partager des pistes de solutions partenariales, la Ville de Paris organisera ses premières Assises des Centres de Santé en lien avec les acteurs du secteur et ses partenaires institutionnels.

### **Déroulé :**

- Propos d'ouverture par Anne-Claire Boux, Amélie Verdier et Raynal le May
- État des lieux de l'offre de soin à Paris et dans sa métropole par Alexandre Labasse

### **Contact presse :**

Nathan Abou – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) – 01 42 76 49 61

- Tables-rondes en plénières - modération Daniel Benamouzig, directeur de la chaire Santé de Sciences Po Paris
  - o Modèles de financement des centres de santé
  - o Bonnes pratiques des centres de santé
- Discours de clôture par Anne-Claire Boux

**En présence de :**

- **Anne-Claire Boux**, adjointe à la Maire de Paris en charge de toutes les questions relatives à la santé publique, aux relations avec l'APHP, à la santé environnementale, à la lutte contre les pollutions et à la réduction des risques
- **Amélie Verdier**, directrice générale de l'Agence régionale de santé Île-de-France
- **Raynal le May**, directeur général de la Caisse primaire d'assurance maladie de Paris
- **Daniel Benamouzig**, directeur de la Chaire Santé à Sciences Po Paris
- **Alexandre Labasse**, directeur général de l'Atelier parisien d'urbanisme

**Informations pratiques :**

Mercredi 6 mars à 14h

Accès via le 3 rue de Lobau, Paris 4<sup>e</sup>

**Contact presse :**

Nathan Abou – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) – 01 42 76 49 61